

Indices
Objets dynamiques
Objets immédiats

SVR IV. HA. REGIARO

Elon mison et lon
nes meux. comme

licence de muer la chose en meux n'est me
donnee a l'omme pour leusement amender



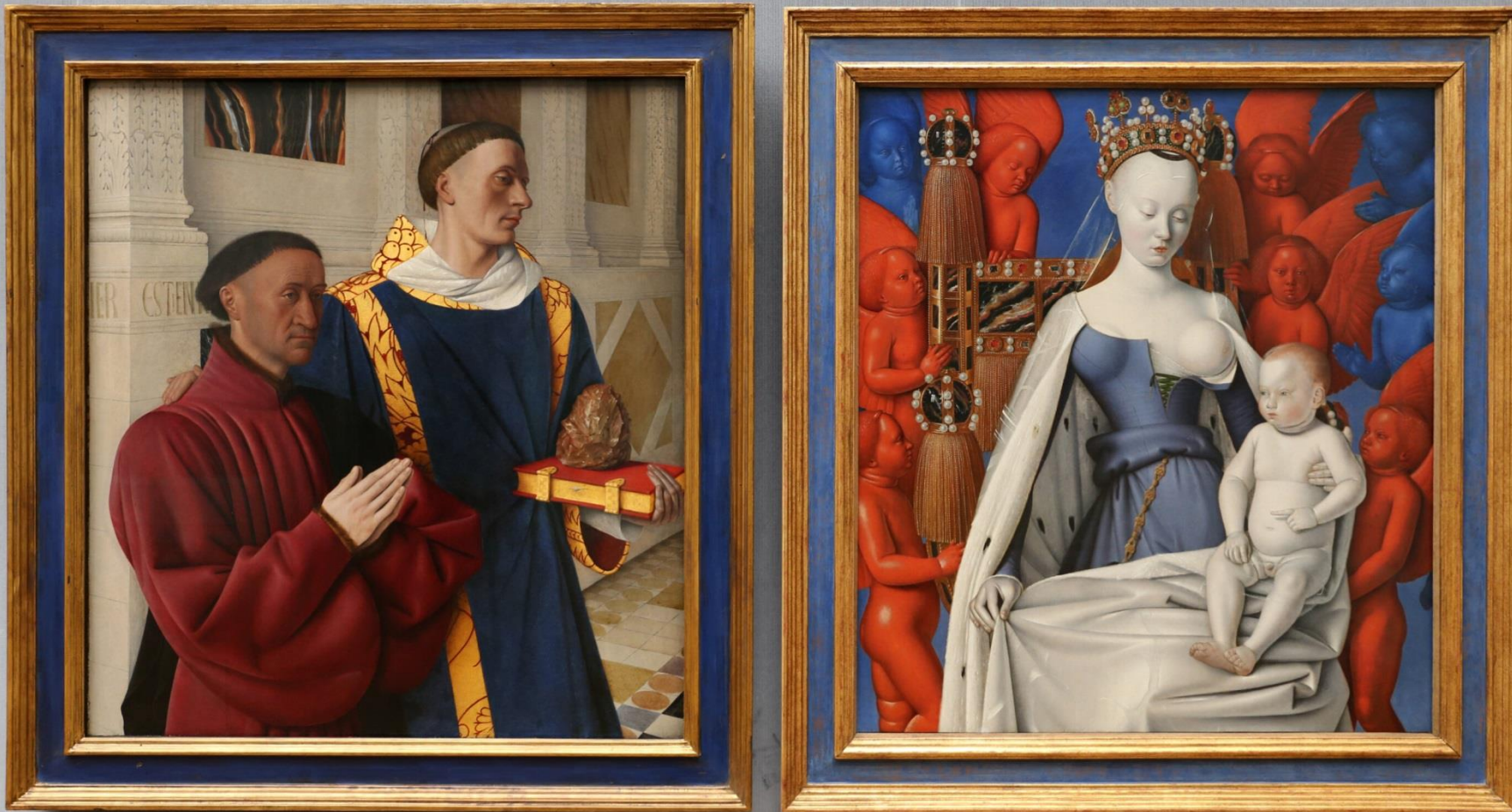
Des cas des nobles et femmes de Boccace attribué à Jean Fouquet et conservé à la bibliothèque royale de Munich

Pascale Charron, « Culture du secret et goût de l'équivoque : les manuscrits à devise anagrammatique à la fin du Moyen Age », dans Christian Heck, *Lecture, représentation et citation; L'image comme texte et l'image comme signe (XIe-XVIIe siècle)*, Décembre 2002, Lille, France. Université Lille 3, pp.117-128, 2007, Travaux et recherches.

Lorsque Paul Durrieu publie en 1909 le prestigieux fac-similé du *Des cas des nobles et femmes* de Boccace attribué à Jean Fouquet et conservé à la bibliothèque royale de Munich, il lève définitivement le mystère qui entourait jusqu'alors la devise anagrammatique présente dans neuf des quatre-vingt onze images que contient le manuscrit.

Il établit que derrière la formule énigmatique de « Sur ly na regard » se dissimule le gendre d'Etienne Chevalier, soit Laurent Girard, notaire et secrétaire du roi Charles VII et contrôleur de la recette générale des finances du royaume.

Étienne Chevalier, né à Melun vers 1410 et mort le 3 ou le 14 septembre 1474 , était un grand commis des rois de France Charles VII et Louis XI.



Diptyque de Melun
Panneau de gauche:
Etienne Chevalier
avec Saint Etienne



Cette identification éclaire le monogramme « LG » qui accompagne les images et est confirmée par la restitution intégrale du colophon dont la mention finale grattée était restée jusqu'alors dans l'ombre :

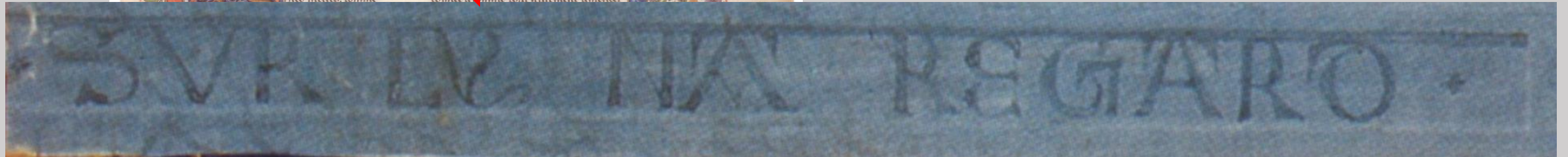
« L'an mil quatre cens cinquante et huit, et le vintquatrieme jour de novembre, régnant Charles, VIIe de ce nom par la grâce de Dieu roy de France, l'an de son règne le XXXVje , fut accompli de copier et de transcrire ce présent livre de Boccace cy dessus intitulé, ou lieu de Hauberviller-lez-Saint-Denis-en-France, par moy Pierre Faure, humble prestre et serviteur de Dieu, et curé dudit lieu, pour et au prouffit de honnourable homme saige maistre Laurens Gyrard, notaire et secrétaire du roy nostre sire, et contrerolleur de la recette générale de ses finances »

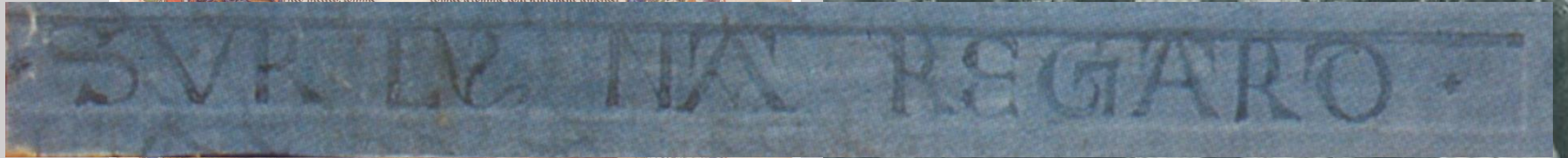
Regardons une page du Ms de Munich

Laurent Girard



Laurent Girard, secrétaire et trésorier
des finances royales de Charles VII







L'usage de l'anagramme dans le monde littéraire est un phénomène bien connu et auteurs et poètes médiévaux pratiquent ce type de jonglerie de lettres au sein de leurs œuvres.

A la fin du Moyen Âge, ces procédés littéraires, particulièrement développés dans les cercles français et bourguignons, sont fondés « sur l'image que l'on s'y est formé du discours poétique : celui d'un tissu de " mots sous les mots " [...] désarticulés, éclatés en parties».

Cependant, l'anagrammatisation des patronymes remonte plus spécifiquement au poète alexandrin Lycophron qui se rendit célèbre en formant des anagrammes à partir des noms du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé.

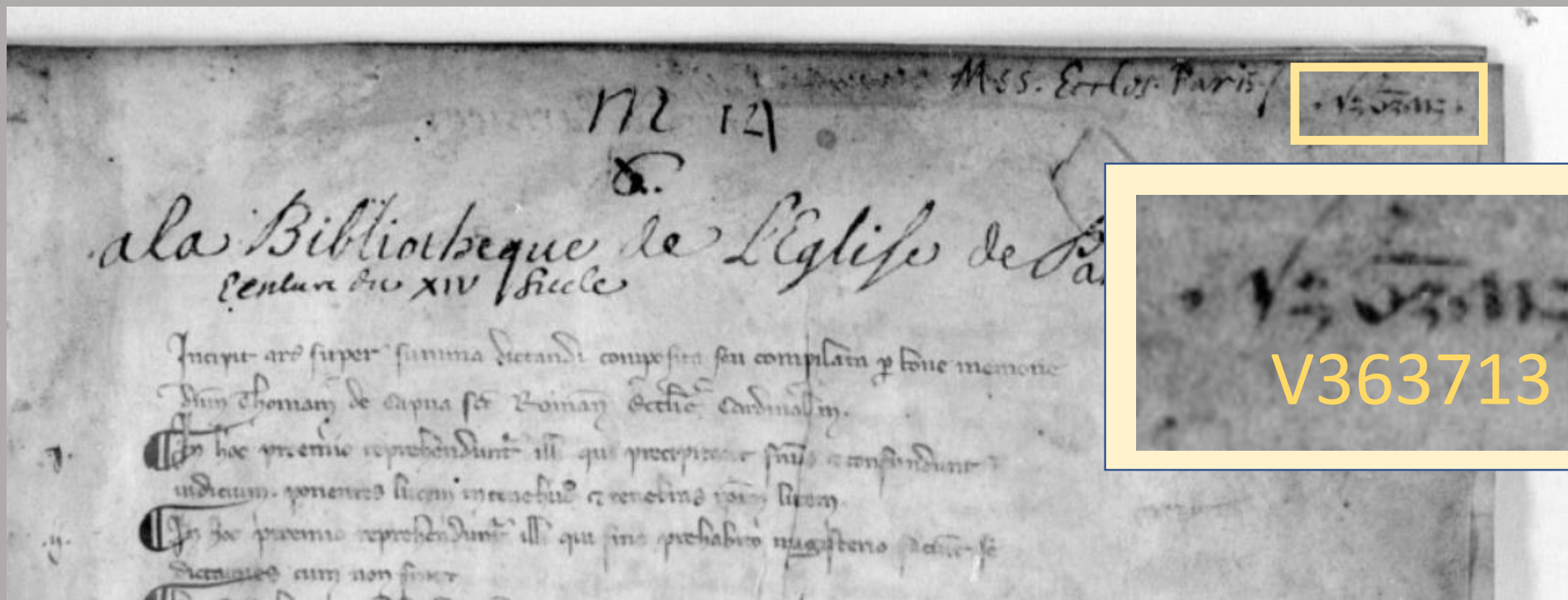
L'utilisation, comme devise, d'une anagramme composée à partir du nom du commanditaire (ou du propriétaire) n'est pas un cas isolé comme le rappelle Paul Durrieu lui-même.

Les plus anciens exemples connus sont les manuscrits ayant appartenu à Jean Lebègue († 1457), homme de lettres et bibliophile.

L'utilisation de devises-anagrammes pour marquer leurs biens peut être comprise comme l'expression d'un sentiment communautaire, ce type si particulier d'ex-libris fonctionnant dès lors comme un code social destiné à n'être compris que par un petit cercle d'initiés.

L'exercice anagrammatique qui camoufle le nom du propriétaire sous des formules énigmatiques fait par ailleurs référence à la culture du secret qui est celle des secrétaires et notaires du roi, l'utilisation du langage chiffré pour la rédaction de certains actes diplomatiques est une pratique courante dans ce milieu.

Une inscription cryptographique se retrouve d'ailleurs sur l'un des manuscrits de Jean Lebègue, la formule « V 363713 » inscrite sur le frontispice devant certainement être comprise comme sa signature à l'instar de l'anagramme qui l'accompagne



Une inscription cryptographique se retrouve d'ailleurs sur l'un des manuscrits de Jean Lebègue, la formule « **V 363713** » inscrite sur le frontispice devant certainement être comprise comme sa signature à l'instar de l'anagramme qui l'accompagne.

Quelles conclusions pour l'identification?

Quelles conclusions pour l'individuation?

Quelles conclusions pour l'équivoque?

L'équivoque : qui est de nature incertaine et peut s'expliquer ou s'interpréter de diverses façons